



«Nous affranchir de la dépendance démesurée aux hydrocarbures»

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4520 - Ven. 6 - Sam. 7 juillet 2018 - Prix : 10 DA

Cinq individus arrêtés pour formation d'une bande spécialisée

## Grave affaire de trafic de dossiers de visa

Deux opérations grandioses de distribution de logements toutes formules

## Promesses tenues par les pouvoirs publics

### Meurtres en série et au novitchok

Par Mohamed Habili

**D**ans le doute, le ministre britannique de l'Intérieur, Sajid Javid, ne s'est pas abstenu suite au deuxième empoisonnement au même agent neurotoxique novitchok, d'invention russe, qu'en mars dernier à Salisbury contre les Skripal, survenu non loin de là, à Wiltshire, et qui a fait deux victimes, un couple britannique. En effet, il a désigné le coupable en demandant à la Russie de lui donner des explications sur ce qui se passe. Mais, comparées aux accusations portées lors du premier attentat par Theresa May, les siennes semblent n'avoir été faites que pour paraître en droit fil des premières. En somme, dans le doute, le ministre britannique a préféré réitérer des accusations pourtant fortement fragilisées par le deuxième incident. L'emploi du novitchok à Salisbury ayant donné lieu à la plus grande vague d'expulsions de diplomates russes, et occidentaux par mesure de réciprocité, de toute l'histoire, les autorités britanniques ne peuvent pas décemment admettre sur-le-champ s'être trompées en désignant la Russie comme le seul coupable possible. Elles ne peuvent pas le faire sans devoir lui présenter des excuses, et surtout sans voir leur crédibilité en prendre un coup, tant vis-à-vis de leurs alliés que de leur propre population. D'autant qu'elles doivent d'abord exclure complètement que les Russes aient voulu s'innocenter en commettant un deuxième crime en tout point pareil au premier, mais dont les victimes seraient sans lien aucun avec eux, à la différence des premières, les Skripal.

Suite en page 3

L'Algérie enregistrera 50 000 nouveaux cas par an d'ici à 2025

## Le nombre de cancers en inquiétante augmentation



PH/DR

Ces dernières années, le nombre de personnes atteintes d'un cancer a fortement progressé et les chiffres sont en constante augmentation. Selon le professeur Kamel Bouzid, chef du service d'oncologie du Centre Pierre et Marie Curie et président de la Société algérienne d'oncologie médicale, plus de 50 000 nouveaux cas de cancer par an sont attendus d'ici à 2025 en Algérie. Lire page 3

Feux de forêt à Tizi Ouzou

### La Protection civile renforce son dispositif et met l'accent sur la prévention

Archéologie

### Une stèle millénaire découverte à Tizi-Ouzou





— L'Algérie enregistrera 50 000 nouveaux cas par an d'ici à 2025 —

# Le nombre de cancers en inquiétante augmentation

■ Ces dernières années, le nombre de personnes atteintes d'un cancer a fortement progressé et les chiffres sont en constante augmentation. Selon le professeur Kamel Bouzid, chef du service d'oncologie du Centre Pierre et Marie Curie et président de la Société algérienne d'oncologie médicale, plus de 50 000 nouveaux cas de cancer par an sont attendus d'ici à 2025 en Algérie.

Par Meriem Benchaouia

En dépit de la création de plusieurs centres anti-cancer et l'importation massive de médicaments, l'Algérie accuse toujours du retard dans la prise en charge des cancéreux, par manque d'infrastructures et d'équipements. Avec ces prévisions alarmantes, il est urgent de trouver des solutions pour améliorer la situation des malades, notamment en ce qui concerne le remboursement des traitements anti-cancer qui coûtent très cher. Ce nombre est «inquietant» et dénote une «augmentation continue des cas de cancer», a estimé, à ce propos, le P Bouzid, en marge de la deuxième édition des Journées nationales d'oncologie, organisées dans un hôtel de la commune de Filfila (à l'est de Skikda). Actuellement, entre 42 à 45 nouveaux cas de différents types de cancer sont enregistrés chaque année et affectent tous les âges et les deux sexes, précise le même spécialiste, soulignant que le CPMC compte 300 000 nouveaux cas actuellement. Selon le P Bouzid, les causes de la hausse des tumeurs cancéreuses, d'une année à l'autre, sont dues au changement du mode d'alimentation, d'où le taux élevé du cancer du côlon et du rectum après 40 ans, qui se classe en deuxième position après le cancer du sein chez la femme et avant le cancer du poumon chez l'homme. Le même spécialiste a également estimé que l'utilisation des pesticides dans le secteur



agricole a entraîné un accroissement significatif des différents types de cancer, ajoutant que tous les secteurs sont concernés pour réduire l'exploitation de ces pesticides qui amplifient le taux d'atteinte cancéreuse. A ce titre, la meilleure façon d'éviter le cancer, estime le P Bouzid, est de pratiquer du sport, de réduire la consommation de viande rouge, de consommer des aliments à base de légumes, ainsi que beaucoup de fruits. Dans ce contexte, il a souligné qu'un seul cas de cancer coûte à l'Etat une enveloppe financière de 5 millions de DA, destinée aux médicaments, à la chirurgie et la chimiothérapie, ajoutant que l'Algérie est l'un des rares pays à travers le monde qui assure la gratuité du traitement aux patients atteints de cancer. Selon le P Bouzid, le taux de mortalité est estimé à 50% au cours des

cinq premières années de la maladie, soit un malade sur deux meurt durant une période de moins de cinq années, précisant que le cancer le plus répandu à l'échelle nationale est celui du sein, avec environ 12 000 cas recensés annuellement, suivi par le cancer du côlon, du rectum et du poumon. De son côté, le D' Ahmed Ziari, médecin inspecteur principal à la direction de la santé de la wilaya de Skikda, a indiqué que cette dernière dispose de deux unités d'oncologie encadrées par 5 médecins spécialistes dans ce domaine, faisant remarquer que depuis mars 2014 jusqu'à la fin de l'année 2017, 1 418 malades atteints de cancer ont été diagnostiqués. Selon la même source, 11 863 patients ont bénéficié de séances de chimiothérapie pour un coût de 490 millions de DA, durant la même période, sou-

tenant qu'environ 550 nouveaux cas de cancer sont enregistrés chaque année dans cette wilaya, notamment le cancer du sein chez les femmes et le cancer du côlon et du rectum chez l'homme. Le D' Ziari a ajouté, par ailleurs, que le service d'anatomopathologie, mis en service à la fin de l'année 2015 dans l'ancien hôpital de Skikda, a effectué, jusqu'à la fin de l'année 2017, pas moins de 4 905 biopsies, alors que 584 opérations chirurgicales liées à des pathologies cancéreuses ont été réalisées depuis 2015 à travers les cinq hôpitaux de la wilaya de Skikda. L'organisation de ces journées médicales, initiées par Société algérienne d'oncologie médicale, vise à former les médecins de divers hôpitaux de l'Est du pays et les informer des derniers procédés de traitement de cette maladie. **M. B.**

Deux opérations grandioses de distribution de logements toutes formules

## Promesses tenues par les pouvoirs publics

L'année 2018 est assurément l'année de logement. L'objectif du gouvernement est de garantir un logement pour tout citoyen se trouvant dans le besoin. Une fois de plus, les pouvoirs publics ont tenu leurs promesses en procédant à la distribution de logements à travers deux opérations grandioses. L'une durant le ramadhan, et ayant concerné 50 000 unités, la deuxième du genre en moins d'un mois s'est déroulée à la veille de la fête de l'Indépendance concernant la distribution de 56 000 logements. Ceci prouve que le gouvernement tient toutes ses promesses, notamment l'engagement annoncé de logger tous les souscripteurs de l'Aadl 1 avant la fin de l'année en cours. D'ores et déjà la cadence semble aller crescendo et tout laisse croire que la majorité des souscripteurs aux

logements, toutes formules confondues, pourrait même logger avant la fin de l'année. Plus de 50 000 logements ont été distribués à travers le territoire national durant le ramadhan, à l'occasion de Leilet El Qadr. Aussi, à la veille du 56<sup>e</sup> anniversaire de la fête de l'Indépendance, le gouvernement a procédé à la distribution de 56 000 logements toutes formules confondues dont le coup d'envoi a été donné à Médéa par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, et l'opération s'est déroulée en simultané à travers toutes les wilayas.

En marge de la remise des clés aux heureux bénéficiaires, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a déclaré à partir de la wilaya de Médéa, que «cette opération ne sera pas toutefois unique en son genre.

Plusieurs autres opérations auront lieu prochainement et de façon régulière». Le ministre a fait savoir que près de 30% de ce quota de logements est destiné à la frange de jeunes, de moins de trente ans, ajoutant qu'une part importante de ce même quota a été réservée aux habitants des zones rurales, dans le but de contribuer au renouveau du monde rural et d'aider à la fixation des habitants de ces régions. Temmar, qui saluait la cohésion de l'action du gouvernement en matière d'habitat, a indiqué que le département de l'habitat et de l'intérieur et des collectivités locales vont travailler ensemble pour mener à bien des opérations similaires à celle d'aujourd'hui.

Promettant des quotas de logements plus importants que ceux distribués à ce jour, le ministre a affirmé que l'année

2018 connaîtra d'autres opérations d'envergure, conformément aux directives de son Excellence le président de la République qui a toujours accordé une grande priorité au secteur de l'habitat. «Plus de 3 millions de logements ont été réalisés depuis 1999. L'objectif est de combler l'énorme déficit cumulé depuis l'indépendance en matière de logements, c'est éradiquer les bidonvilles autour des villes du pays, c'est aider les demandeurs de la formule de l'autoconstruction en milieu rural, du nord jusqu'à l'extrême sud du pays», a tenu à rappeler le ministre. 2 000 clés de logements, aides rurales et décisions d'affectation de lots de terrain pour lotissements ruraux, ont été remis, lors de cette cérémonie, à des bénéficiaires issus de nombreuses localités de la wilaya de Médéa. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités

LA QUESTION DU JOUR

### Meurtres en série et au novitchok

Suite de la page une

Dans les annales du crime, en effet, ce ne serait pas la première fois qu'un fait similaire se produise alors qu'on est censé avoir mis la main sur le coupable. Un complice de ce dernier, ou bien un copieur et un admirateur, peut l'avoir imité dans le but d'établir son innocence et de le remettre en circulation. Or il existe une deuxième raison pour que les Britanniques continuent de suspecter la Russie, cependant en prenant soin de ne pas être aussi affirmatifs que la première fois. S'ils parviennent à la même conclusion que celle-ci, à savoir que le coupable ne peut être que la Russie, alors ils ne peuvent pas répondre de la même façon que précédemment, par une simple expulsion de diplomates et d'espions. Une deuxième attaque au novitchok est d'une telle gravité en effet qu'elle est assimilable à un casus belli. Il n'existe qu'une seule riposte dans ce cas : la rupture des relations diplomatiques, en attendant de voir comment sévir contre le coupable de façon plus radicale encore. Bien entendu, le plus probable en l'occurrence est que la Russie n'est derrière ni la première ni la deuxième attaque. Que les deux sont l'œuvre d'un seul et même tueur en série, encore qu'on ne puisse exclure pour l'heure que c'est plutôt de coupables au pluriel qu'il faut parler. Cela dit, les limiers de Scotland Yard peuvent très bien avoir déjà leur petite idée là-dessus mais n'en rien laisser paraître, pour garder quelques bonnes cartes dans leur manche, qu'ils sauront abattre le moment venu. S'ils savent déjà que les Russes ne sont pour rien, alors on peut être sûr que leurs supérieurs continueront de désigner ces derniers comme les coupables, peut-être en leur demandant de ne pas trop s'en formaliser, vu qu'ils le font pour les besoins de l'enquête. En revanche, si les enquêteurs n'ont pas avancé dans leurs investigations, s'ils croient toujours que c'est la Russie qui se joue d'eux, alors le tueur en campagne frappera une troisième fois, vraisemblablement dans la proximité de Salisbury, du moins à se fier aux méthodes du profilage géographique.

M. H.

locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bédoui, a estimé que le seuil des trois millions de logements a été largement dépassé, tout en réitérant la volonté et la détermination du gouvernement à œuvrer à la concrétisation du programme du président de la République et à matérialiser les engagements qu'il a pris devant le peuple.

Louiza Ait Ramdane

Feux de forêt à Tizi Ouzou

# La Protection civile renforce son dispositif et met l'accent sur la prévention

■ La Protection civile de Tizi Ouzou a déployé d'importants moyens humains et matériels pour faire face à d'éventuels départs de feux de forêt. Le dispositif de lutte contre les incendies de forêt a été renforcé cette année, essentiellement par l'affectation d'une seconde colonne mobile.

Par Hamid Messir

Mais «le meilleur moyen reste la prévention», selon son premier responsable, le colonel Brahim Mohamadi qui a tenu à rappeler, au cours d'un entretien qu'il nous a accordé, la vaste campagne de prévention contre les incendies de forêt lancée depuis mai dernier et qui se poursuit toujours. Ce travail de sensibilisation, selon notre interlocuteur, est dicté par les statistiques faisant ressortir que de nombreux départs de feux sont dus à «l'imprudence du citoyen», citant l'exemple d'incinération ou encore «le non désherbage des environnements immédiats d'habitations et des oliveraies». M. Mohamadi reconnaît, néanmoins, que la caractéristique de la wilaya à dominance de couvert végétal de son territoire dépassant le taux de 80% est aussi l'autre facteur de risque d'incendies de forêt auquel s'ajoutent l'étendue de la wilaya et son relief très accidenté. La prolifération de décharges sauvages est également la cause de nombreux départs d'incendies de forêt. Interrogé sur la couverture de la wilaya par ses services, M. Mohamadi a fait état d'un taux de 65 à 70% assuré par les 16 unités opérationnelles dont une nouvelle unité qui sera mise en service dans quelques jours à Makouda (20 km au nord de Tizi Ouzou), alors que cinq autres sont en réalisation dans les localités de Boghni, Mekla, Bouzeguène, Ouaguenoune et l'unité marine d'Azefoune. Dans le même silla-



ge, il a exprimé le souhait de voir les projets de réalisation de 10 postes avancés dégelés afin d'élargir davantage la couverture. Pour cet été, le directeur de la

Protection civile affichait une certaine quiétude quant à la préparation matérielle et humaine pour intervenir en cas d'incendies, d'autant plus que les municipali-

tés et les services des forêts ont vu leurs moyens d'intervention renforcés grâce à de nouvelles acquisitions, notamment des camions-citernes ainsi que la

PHD.R. création de nouveaux postes de vigiles qui sont déterminants pour lancer le plan d'intervention sur le terrain. La nouveauté dans le plan de lutte contre les incendies de récolte à Tizi Ouzou pour cette saison est la mise en place d'un dispositif de veille au niveau des zones agricoles, comme à Draa El Mizan et Timizart». Le directeur de la Protection civile de Tizi Ouzou n'a pas manqué de nous rappeler le caractère «exceptionnel» des dégâts enregistrés l'année écoulée, précisant que pas moins de 376 départs de feu ont causé la destruction de près de 5 000 ha de couvert végétal. Par ailleurs, le plan estival de la Protection civile comprend aussi le dispositif de surveillance des plages pour lequel quelque 80 maîtres nageurs saisonniers sur un besoin de 120 et 40 professionnels, dont une quinzaine de plongeurs, sont mobilisés et déployés sur les 9 plages autorisées à la baignade. H. M.

«Durcissement de visas»

## Messahel reconnaît des dépassements par certains pays

L'Algérie est devenue une «école» dans la lutte contre le terrorisme et de déradicalisation, a affirmé jeudi le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. «Nous sommes devenus une école non seulement dans la lutte antiterroriste, mais également en matière de déradicalisation», a précisé M. Messahel qui intervenait sur les ondes de la Radio algérienne, ajoutant que «l'Algérie est aujourd'hui l'un des pays à l'avant-garde de la lutte antiterroriste dans le monde». Il a expliqué que la lutte antiterroriste et la déradicalisation figurent, actuellement, parmi les thèmes de tous les agendas des foras internationaux, où «nous sommes très présents», notamment dans la stratégie des Nations unies de lutte contre le terrorisme et le forum global de lutte contre ce phénomène. «Le président de la République a été désigné par ses pairs pour être le coordinateur de l'Afrique dans le concert des nations dans la stratégie de l'UA de lutte contre le terrorisme», a-t-il rappelé. Sur la question de la non-ingérence, M. Messahel a exprimé la conviction algérienne que les conflits ne peuvent être réglés de l'extérieur, mais par l'implication des acteurs internes, relevant qu'au Sahel «l'Algérie apporte une contribution inestimable». Elle le fait, précise-

t-il, à travers la formation des unités spéciales de lutte anti-terroristes au Mali ou au Niger et à travers les soutiens logistiques qu'elle apporte à ces pays. Concernant le conflit du Sahara occidental, il a rappelé que «l'Afrique a réaffirmé son soutien à la démarche qui consiste à faire aboutir le processus de décolonisation à travers des négociations entre les deux parties et dans le cadre de l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination». Interrogé sur les attaques que subit l'Algérie par rapport à ce qui est qualifié de «maltraitance de migrants», le chef de la diplomatie algérienne a relevé l'existence de «beaucoup de manipulations», estimant que «les reconductions (de migrants) se font dans le cadre du respect de la dignité humaine et des engagements que nous avons pris avec nos voisins». «Il y a une vague d'organisations qui tentent de culpabiliser l'Algérie et nous sommes, de ce côté-là, assez sereins», ajoutant que l'Algérie qui «n'est pas le seul pays à être confronté à ce genre de situation, mène des actions conformément à ses lois et ses engagements internationaux et en coordination totale avec les pays pourvoyeurs et de transit». Pour ce qui est des «durcissements de visas» par certains pays, M. Messahel a indi-

qué que, dans le cadre des accords avec les pays européens, «les choses se passent normalement et les visas sont accordés». «Il y a parfois des dépassements et, là aussi, nous sommes en train de les gérer de manière à prendre en considération la dignité humaine que ce soit avec les pays européens ou autres». S'agissant des relations algéro-américaines, le MAE a indiqué qu'elles sont «bonnes» et que sur le plan de la concertation, elles sont «continues et permanentes». Au plan économique, «il y a une volonté (américaine) de vouloir élargir la coopération et sortir du cadre de l'industrie pharmaceutique et des hydrocarbures», a-t-il ajouté. Répondant à une question sur la récente tentative d'introduction d'une quantité de cocaïne en Algérie, M. Messahel a indiqué que «nous avons attiré l'attention sur la relation qui existe entre le terrorisme et le crime organisé». «Le terrorisme cherche toujours à se financer et, aujourd'hui, il est prouvé qu'au Sahel ou ailleurs, il y a une ramification et une connexion qui s'est établie définitivement entre le crime organisé et le terrorisme», a-t-il fait remarquer, appelant à une lutte efficace contre ce phénomène à travers le tarissement de ses sources de financement et sur le plan de l'idéologie. Salim Y.

Tichy

## Le cambrioleur de vacanciers arrêté

UN VOLEUR ciblant des vacanciers, notamment des baigneurs sur les plages, a été arrêté par la police judiciaire de la sûreté de daïra de Tichy ces derniers jours. «L'individu a dérobé le cabas d'un vacancier pendant la baignade», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La victime a déposé plainte contre un individu qu'elle suspectait. Les recherches menées par les enquêteurs ont abouti à l'arrestation de l'individu, en l'occurrence S.M. âgé de 33 ans, ayant des antécédents judiciaires, en exploitant la description fournie par la victime. Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre du malfaiteur qui a été présenté devant le procureur de la République qui l'a convoqué pour une comparution immédiate. Il a été condamné à un de prison ferme et une amende de 10 000 DA. H. C.

Trois accidents à Béjaïa

## 2 décès dont un ouvrier étranger et 10 blessés

Un ressortissant étranger exerçant au niveau du chantier de la pénétrante autoroutière, plus précisément dans le creusement du tunnel de Sidi Aïch, a trouvé la mort mercredi vers 8h25, a-t-on appris de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. Il a été mortellement écrasé par un rétro-chargeur. La victime est âgée de 20 ans, et est décédée sur place. Le conducteur de l'engin, un Algérien de 34 ans en état de choc émotionnel, a été évacué à l'hôpital de Sidi Aïch, ajoute notre source. Cette dernière

nous informe également qu'à 9h00, un camion-citerne de marque FAW est entré en collision avec un bus de transport de voyageurs de marque Hyundai, avec 24 personnes à bord. L'accident a fait 9 blessés : 5 hommes âgés entre 32 à 79 ans ; 3 femmes âgées de 19 à 77 ans et un enfant âgé de 12 ans. Les blessés ont été évacués à l'hôpital d'Amizour, précise-t-on. L'accident a eu lieu au niveau du CW-21, à hauteur de la station électrique d'Amizour. Un troisième accident a été enregistré vers 11h13 et est à l'origine

du décès d'une fillette de 8 ans qui a rendu l'âme sur place. Un véhicule léger de marque Seat Ibiza, immatriculé à Béjaïa, a dérapé sur le CW-32 au lieu-dit Djermouna dans la commune de Kherrata, nous explique-t-on. Les 4 personnes à bord sont sorties indemnes. La voiture a heurté 2 personnes de sexe féminin dont la première blessée a été évacuée par des particuliers à l'hôpital tandis que la fillette de 8 ans est décédée sur place. Elle a été transférée à la morgue de l'hôpital de Kherrata. H.C.



À 76,85 dollars à Londres

# Le prix du Brent reprend son yoyo

■ Les prix du pétrole continuaient de reculer hier en cours d'échanges européens alors que la montée hebdomadaire inattendue des réserves américaines pousse les marchés à la prudence, tandis que l'or noir pourrait être affecté par la guerre commerciale sino-américaine.

Par Anis G.

**E**n début d'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 76,85 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 54 cents par rapport à la clôture de jeudi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'août céda à 20 cents à 72,74 dollars.

Les réserves américaines de brut ont augmenté la semaine dernière, selon les données publiées jeudi par l'Agence américaine de l'Énergie (EIA), alors que les marchés et les analystes tablaient sur une nouvelle baisse. «Cette hausse était principalement due à une montée des importations nettes» d'autant plus que les exportations ont légèrement reculé de leur sommet, ont commenté les analystes. Par ailleurs, les États-Unis



ont lancé vendredi les hostilités commerciales avec la Chine en imposant des droits de douane sur des dizaines de milliards de dollars de produits chinois. Des droits de douane sur le pétrole

américain figurent dans l'arsenal que Pékin se propose d'utiliser contre les États-Unis dans un deuxième temps.

«Si un taux punitif de 25% est imposé, comme cela a été évoqué, le pétrole américain deviendra bien trop cher pour les consommateurs chinois et ne pourra donc plus être importé», ont commenté des experts. Selon eux, la demande chinoise se reportera donc sur le reste du marché, ce qui pourrait faire grimper le cours du Brent.

Alors que le marché a été très affecté par des effets d'annonce, entre une réunion ambiguë de l'Opep fin juin et les tweets de Donald Trump appelant à une hausse de la production mondiale, «les marchés vont pouvoir renouer avec les fondamentaux avec les rapports mensuels de l'Opep et de l'Agence internationale de l'Énergie (AIE) la semaine prochaine», a noté un analyste.

A. D./APS

Etats-Unis/Chine

## Les nouvelles taxes américaines sont entrées en vigueur

**L**es nouvelles taxes douanières américaines sur les importations chinoises sont entrées en vigueur hier à 04h00 GMT, marquant le début de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, malgré les préoccupations des entreprises et des investisseurs. Les observateurs s'attendaient à ce que Pékin réplique à l'identique en adoptant lui aussi de nouvelles taxes douanières sur des produits américains. Pour l'heure, un porte-parole du ministère chinois du Commerce a déclaré: «avec l'entrée en vigueur vendredi de droits de douane supplémentaires de 25% sur des produits chinois d'une valeur de 34 milliards de dollars, les États-Unis ont déclenché la plus grande guerre commerciale de l'histoire économique». «Ces droits de douane transgressent les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et sont représentatifs des actions d'une «brute commerciale typique, posant une grave menace à la sécurité de l'industrie et aux chaînes de valeur à travers le monde», a déclaré la même source citée par l'agence Chine nouvelle. «Par ailleurs, ils entraveront la reprise économique mondiale et provo-

queront des troubles sur le marché mondial en portant un coup à nombre de multinationales, d'entreprises et de consommateurs ordinaires. Au lieu de servir les intérêts des entreprises et du peuple américains, cette mesure s'avérera contre-productive et destructrice. La partie chinoise,

s'étant engagée à ne pas tirer la première salve, est forcée de formuler des contre-attaques afin de protéger ses intérêts nationaux clés et ceux de son peuple. La Chine rapportera en temps opportun les situations concernées à l'OMC et se dresse avec d'autres pays pour défendre les

mécanismes multilatéraux et de libre-échange», a ajouté le porte-parole. Le ministère a également réitéré l'engagement inébranlable de la Chine à approfondir la réforme et à élargir l'ouverture, à protéger l'entrepreneuriat, à renforcer la protection des droits de propriété intellectuelle et à créer

un bon environnement commercial pour les entreprises à capitaux étrangers en Chine. Le ministère se propose d'évaluer continuellement l'impact sur les entreprises affectées et de prendre des mesures efficaces pour leur offrir un soutien. **Faiza O.**

Changes

## L'euro poursuit sa hausse face au dollar

**L**euro poursuivait sa hausse hier face au dollar, en attendant des chiffres sur l'emploi américain et alors que la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine est officiellement ouverte, avec l'entrée en vigueur de nouveaux droits de douane. En milieu de la matinée, la monnaie unique européenne valait 1,1713 dollar, contre 1,1691 dollar jeudi soir et 1,1657 dollar mercredi soir. La devise européenne progressait face à la monnaie nipponne à 129,58 yens, contre 129,32 yens la veille. Le dollar se stabilisait face à la devise japonaise à 110,63 yens, contre 110,64 yens jeudi soir. Les nouvelles taxes douanières américaines sont entrées en vigueur à 04h00 GMT, comme l'avait annoncé le président Donald

Trump. Elles portent sur un total de 34 milliards de dollars d'importations chinoises dont des automobiles, des disques durs ou encore des composants d'avion. Selon Jasper Lawler, analyste pour London Capital Group, l'instauration de ces taxes sera le principal catalyseur de la journée pour le dollar. «Les investisseurs écouteront avec attention toute nouvelle rhétorique qui aggraverait la situation ainsi que tout signe d'apaisement des États-Unis ou de la Chine, ce qui semble très improbable», a-t-il expliqué. La Chine a annoncé avoir commencé à imposer des droits de douane de rétorsion, sans annoncer la nature et le montant, et a accusé l'administration Trump d'avoir lancé «la plus grande guerre commerciale

de l'histoire économique à ce jour». Pékin avait promis ces dernières semaines de rendre coup pour coup à Washington en imposant des tarifs douaniers d'un montant équivalent sur des produits importés des États-Unis. Un second lot de taxes sur 16 milliards d'importations chinoises, qui fait pour l'heure l'objet d'un examen supplémentaire de la part du représentant au Commerce (USTR) Robert Lighthizer, entrera prochainement en vigueur, a en outre indiqué M. Trump, évoquant un délai de «deux semaines». Au-delà des tensions commerciales, les analystes garderont un œil sur le rapport mensuel américain sur l'emploi. «Ceux qui parient sur une hausse du dollar ont pour seul espoir de voir des données

solides», a expliqué Naem Aslam, analyste pour Think Markets, après la publication de chiffres en deçà des attentes, la veille. L'enquête mensuelle du cabinet ADP a ainsi fait apparaître une légère baisse du nombre d'embauches dans le secteur privé en juin par rapport à mai, à 177 000 contre 189 000. Les analystes s'attendaient, eux, à 180.000 embauches. Selon M. Aslam, la principale question concernera le niveau des salaires, alors que le pays connaît un taux de chômage au plus bas depuis 18 ans. Côté européen, les investisseurs ont pris note du rebond de 2,6% de la production industrielle en Allemagne au mois de mai, alors que le consensus d'analyste Factset tablait sur une hausse de 0,6%. Cela «fournit des preuves que la faiblesse du secteur plus tôt dans l'année était au moins en partie due à des facteurs temporaires», ont jugé les analystes de Capital Economics, alors que l'euro s'est apprécié à la publication des chiffres. Jeudi déjà, les commandes industrielles pour la même période avaient également rebondi de 2,6% sur un mois.

D. H./agences

Indice de transparence de l'aide 2018

## La BAD classée au 4<sup>e</sup> rang

**L**a Banque africaine de développement (BAD) vient d'être classée au 4<sup>e</sup> rang, par l'Indice de transparence de l'aide (ATI -2018), sur un total de 45 organisations de développement, gagnant ainsi six places par rapport au classement de 2016. La BAD a précisé, dans un communiqué, publié sur son site web, que «ce classement récompense l'amélioration des capacités opérationnelles de la Banque ainsi que l'efficacité de ses systèmes et de ses processus». «La Banque respecte des exigences de qualité dans la préparation de ses rapports, et observe les règles de divulgation de ses programmes, projets, aides et interventions financières», lit-on dans le communiqué. Publié par l'organisation

Publish What You Fund (Publiez ce que vous financez), l'ATI est la seule évaluation indépendante de la transparence de l'aide au sein des principales agences humanitaires et de développement. L'indice exige une publication rapide et précise, complète et proactive de toutes les formes d'aide et d'activités de développement qui y sont liées.

R.E.

Tizi-Ouzou

# Mise en service d'un tronçon de la pénétrante de l'autoroute Est-Ouest

■ Un tronçon de la pénétrante de l'autoroute Est-Ouest, devant relier les wilayas de Tizi-Ouzou et de Bouira, a été mis en service jeudi par le wali Mohammed Bouderbali à l'occasion de la célébration du 56<sup>e</sup> anniversaire de la fête nationale de l'indépendance et de la jeunesse.

Par Lyes B.

Cet axe autoroutier de deux kilomètres qui prend naissance de l'échangeur de la RN 12, à hauteur du nouveau stade de Tizi-Ouzou, pour rejoindre la rocade nord, fait partie d'un premier tronçon de 10 km de cet axe autoroutier d'une longueur totale de 48 km jusqu'à Djebahia, dans la commune de Aomar, dans la wilaya de Bouira. Il a été doté d'une enveloppe de 63 milliards de dinars pour sa réalisation, a-t-on indiqué. Le wali a rappelé l'importance de ce projet structurant «stratégique pour le développement économique et social de la wilaya» qui compte le réseau routier le plus dense au niveau national. Il a insisté auprès du groupement d'entreprises algéro-turc, en charge de

sa réalisation, sur la nécessité d'augmenter la cadence pour livrer cette première partie de 10 km le 20 août prochain. S'exprimant en marge de sa visite sur la situation des autres projets structurants, M. Bouderbali a observé que tous les secteurs connaissent une activité intense grâce aux projets inscrits à l'indicatif de la wilaya, au titre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. A ce titre, il a annoncé que le centre anti-cancer qui est en cours d'achèvement dans la ville de Draâ Ben Khedda, sera opérationnel dans quelques mois, et que le téléphérique de la ville de Tizi-Ouzou sera mis en service d'ici la fin de l'année où au plus tard au premier semestre 2019, a-t-il dit. Dans le secteur de l'éducation plusieurs établissements scolaires tous cycles



confondus seront réceptionnés à la prochaine rentrée scolaire, alors que les 2 700 places pédagogiques en chantier au pôle universitaire de Tamda seront livrées à la prochaine rentrée universitaire. Concernant le raccordement au gaz naturel, le chef de l'exécutif local a indiqué que l'objectif de la wilaya pour l'année 2019 est le raccordement quelque 40 000 foyers à cette énergie, rappelant que plus de 33 000 foyers ont été branchés

au gaz en 2018. Tizi-Ouzou a fait un bond qualitatif en matière de pénétration en gaz naturel qui est arrivé jusque dans des villages éloignés sur les hauteurs du Djurdjura. A l'achèvement des différents programmes dont a bénéficié cette wilaya, son taux de raccordement au gaz dépassera les 98%, a-t-il ajouté en observant qu'en matière d'électrification rurale le taux de raccordement de la wilaya est de 99%. Le wali qui a procédé, lors de sa

visite à l'inauguration et au lancement de plusieurs projets d'utilité publique relevant notamment des secteurs de la santé, de la jeunesse, de la culture de l'énergie et des travaux publics, au profits des habitants des communes de Mechtras, Assi Youcef et Boghni, dans la partie sud de la wilaya, région qui a connu un retard dans le développement en raison de la décennie noire, a rassuré que l'Etat mobilise annuellement les moyens nécessaires pour mettre à niveau cette région et améliorer le cadre de vie des populations.

L. B./APS

Khenchela

## Réaménagement de 6 cimetières de chouhada et 4 centres de torture

Des travaux de réaménagement de 6 cimetières de chouhada et de 4 centres de torture, datant de la guerre de libération, ont été lancés, jeudi, à Khenchela à l'occasion de la célébration du 56<sup>e</sup> anniversaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse, a-t-on appris du directeur de wilaya des

moudjahidine, Hocine Khaldi.

Lancés par le wali Kamel Nouicer, les travaux de réhabilitation des cimetières de chouhada d'El Hamma, Taouzianet, Yabous, Djellal, Ouled Archach et El Mehmel et de la stèle de Khirène nécessitent un montant de 25 millions DA, a précisé la même source.

Ce même responsable a fait état également de l'octroi de 40 millions DA pour la restauration de 4 centres de torture de l'armée d'occupation française, situés à El Ouldja, Ain Touila et Khirène.

La célébration de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse a donné lieu, à

Khenchela, à l'inauguration de plusieurs infrastructures, la remise de 6 ambulances aux établissements hospitaliers, la distribution de plus de 600 logements de diverses formules et l'octroi de 240 décisions d'aide au logement rural.

Ali T.

Batna

## Lancement du projet de réalisation de 2 900 logements AADL à Oued Chaâba

Les travaux de réalisation de 2 900 logements AADL ont été lancés jeudi dans la commune d'Oued Chaâba (wilaya de Batna) en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi, qui a présidé la veille l'opération d'attribution de 5 061 logements de divers types. Selon les explications données au ministre et au wali, Abdelkhalek Sayouda, le projet portait initialement sur la

réalisation de 1 600 unités AADL, mais la contribution apportée par la wilaya et les moyens mobilisés ont permis de le reconcevoir en augmentant le nombre des niveaux des immeubles de R+5 à R+9, surtout que la consistance du terrain le permet, portant ainsi le nombre des logements à 2 900 unités. Le directeur local de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), Brahim Mekaoui, a indiqué que ce projet mettra fin au

déficit que connaissait la wilaya en ce type de logement en portant à 11 400 unités son programme AADL, dépassant ainsi de peu la demande estimée à 11 300 unités. Au début de la semaine en cours, la wilaya de Batna a connu la mise en chantier de 400 logements AADL, dans la commune de Tazouit, portant à 3 300 le total de logements de ce type lancés en une seule semaine et coïncidant avec la célébration du 56<sup>e</sup> anniversaire

de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse. Le ministre de l'Agriculture a assisté, dans la matinée, à un grandiose défilé organisé en cette occasion dans la capitale des Aurès, après la cérémonie de recueillement à la mémoire des chouhada au cimetière des martyrs et l'inauguration de plusieurs structures à Batna, Oued Chaâba et Fesdis.

Hocine A.

Guelma

## Attribution de 1 558 logements de différentes formules

Pas moins de 1 558 logements de différentes formules ont été attribués à leurs bénéficiaires dans la wilaya de Guelma, à l'occasion de la double célébration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. L'opération de distribution des logements a eu lieu dans la nuit de mercredi à jeudi au théâtre romain du centre-ville de Guelma, en présence des autorités locales et de la wali Fatima-Zohra Rais. Cette opération a été l'oc-

casation de remettre les clés de 1088 logements de type public locatif (LPL) à leurs bénéficiaires à travers neuf (9) communes de la wilaya, à savoir Houari Boumediene, Hammam N'baï, Ain Makhlouf, Khezara, Guelaat Bousbaa, Hammam Debagh, Ain Reggada, Nechmaya et Dahouara. Par la même occasion, les clés de 270 logements de type promotionnel aidé réalisés au chef-lieu de wilaya ont été remises à leurs bénéfi-

ciaires, en plus de la distribution de 200 décisions d'aide au logement rural à des bénéficiaires de différentes communes. Il est à noter que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme d'attribution de logements de l'année 2018 et prévoit l'attribution à leurs bénéficiaires de 5 800 unités de différentes formules, à travers les 34 communes de la wilaya.

S. H.

## El Tarf Raccordement de 420 foyers au réseau de gaz naturel à Ain Khair

PAS MOINS de 420 foyers localisés dans la localité d'Ain Khair, relevant de la commune d'El Tarf, ont été raccordés au réseau de gaz naturel jeudi à l'occasion des festivités marquant le 56<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance. D'un coût de 103,943 millions DA, cette opération a ciblé 14,553 km, a-t-on indiqué auprès des services de la société de distribution du gaz et d'électricité d'El Tarf et s'inscrit dans le cadre du programme 2010/2014, a-t-on ajouté au cours de la cérémonie de mise en service du gaz au profit des familles bénéficiaires à laquelle ont pris part les autorités locales et des représentants de la famille révolutionnaire. L'accent a été mis, à cette occasion, sur les efforts consentis par l'Etat en matière de raccordement au réseau de gaz naturel qui cibleront prochainement Hammam Béni Salah, dernière commune à raccorder au niveau de la wilaya d'El Tarf. Selon les services concernés, le taux de pénétration du gaz de ville au niveau de la wilaya d'El Tarf a atteint 60%, alors que celui de l'électricité est de l'ordre de 98%.

R. R.



Droits des personnes handicapées

## L'ONU appelle la Tunisie à revoir sa définition du handicap

LE COMITÉ onusien des droits des personnes handicapées a appelé le gouvernement tunisien à revoir sa définition du handicap pour l'adapter aux conventions signées dans ce domaine, a indiqué le représentant du haut-commissariat des droits de l'Homme responsable du bureau de Tunis Omar Fastaoui. Présentant les principales recommandations du comité onusien suite aux deux rapports réalisés par la Tunisie sur l'application de la convention relative aux droits des personnes handicapées, lors d'une rencontre organisée jeudi à Tunis, Omar Fastaoui, cité jeudi par l'agence tunisienne TAP, a ajouté que «le comité appelle également le gouvernement tunisien à appuyer la création des organisations actives dans ce domaine, à renforcer leurs capacités et à assurer un système de suivi et de contrôle». Selon la même source, le comité onusien a aussi recommandé l'élaboration de stratégies et de programmes visant le renforcement de l'autonomie des femmes porteuses de handicap notamment dans les domaines de l'enseignement, de la santé, de la couverture sociale et la lutte contre la violence afin qu'elles soient plus agissantes dans la société. Le comité onusien a, en outre, «revendiqué la prise de mesures permettant de garantir tous les droits des personnes handicapées comme la liberté d'expression et l'intégration scolaire en mobilisant les ressources humaines et financières nécessaires pour mettre en œuvre le programme national d'intégration scolaire des enfants porteurs de handicap». S'exprimant à cette occasion, Mehdi Ben Gharbeya, ministre tunisien chargé des relations avec les instances constitutionnelles, la société civile et les droits de l'Homme, a souligné l'engagement du gouvernement tunisien à concrétiser les recommandations du comité onusien à travers l'élaboration des programmes nécessaires. Dans ce contexte, il a fait remarquer que la Tunisie a déjà garanti la participation des personnes handicapées aux élections dans le cadre de son code électoral et elle s'est aussi engagée à garantir l'emploi à cette catégorie sociale et à mobiliser les moyens financiers et logistiques aux associations actives dans le domaine.

R.M.

— Lourdes condamnations des militants du Hirak au Maroc —

# Une marche de soutien prévue le 8 juillet à Casablanca

■ Une marche populaire est prévue dimanche à Casablanca, à l'appel du mouvement «Hirak du Rif», pour dénoncer les lourdes peines infligées aux 53 militants de la contestation rifaine par la chambre criminelle près la Cour d'appel de Casablanca et réclamer la libération immédiate pour ces détenus politiques.

Par Farid M.

A trois jours de l'organisation de cette marche, les leaders du Hirak du Rif emprisonnés ont lancé un appel à la participation massive dans la manifestation du 8 juillet à Casablanca et ils ont demandé à organiser une autre marche à Rabat le 15 juillet sous le slogan de «Tous pour la libération des prisonniers et la levée du siège imposé au Rif». De son côté, le «comité de soutien aux prisonniers politique du Hirak du Rif» de Casablanca a appelé à «l'union nationale autour de la défense des condamnés et à former un front commun pour exiger la libération de l'ensemble des prisonniers politiques rifains». Un sit-in s'est tenu devant le centre



pénitentiaire d'Oukacha, mercredi, avec la participation des familles et proches, de quelques avocats de la défense et des enfants des détenus. L'occasion pour ces derniers de réclamer la remise en liberté des militants incarcérés et de revenir sur leur situation. Les détenus rifains poursuivent, selon leurs proches, la grève de la faim entamée depuis lundi dernier et refusent toujours de faire appel de leur condamnation du 26 juin dernier pour le motif qu'ils n'ont «aucun espoir dans un procès équitable». Les proches et familles des détenus qui se sont rendus mercredi à la prison d'Oukacha (Casablanca), ont affirmé que tous les militants du Hirak du Rif sont déterminés à poursuivre, ensemble, «la grève de la faim» et la «lutte pacifique» pour obtenir leur libération et «le rejet de toutes les condamnations».

Les détenus poursuivent

la grève de la faim

Devant la prison d'Oukacha, Abdellatif el Ablaq, frère du blogueur et journaliste Rabii Al Ablaq a affirmé à média marocain avoir «subi des provocations aux portes de la prison», après avoir alerté la veille via sa page Facebook sur la grave dégradation de la santé de son frère qui observait une grève de la faim depuis 36 jours dénonçant son incarcération «injuste et arbitraire». Abdellatif el Ablaq a ajouté avoir été «parmi les derniers à accéder à l'espace de visites, alors qu'il a été des premiers à s'être présentés devant le personnel pénitentiaire». S'agissant de l'évolution de l'état de santé de son frère, il a confié que ce dernier «a perdu la voix» et que «son état de santé est très préoccupant», précisant que «les responsables de la prison sont totalement indifférents». Il a indiqué également que son frère observe une grève de la faim et refuse de boire de l'eau depuis une semaine.

ne, protestant contre les «pressions» du directeur de la prison qui «aurait imposé à Rabii de signer la décision du recours en appel et lui aurait confisqué son téléphone». Le détenu a donc décidé de ne pas boire d'eau en signe de protestation à ces pressions exercées par le chef de la prison. De son côté, Mohamed Ahamjik, frère du militant Nabil Ahamjik, condamné à 20 ans de réclusion, a affirmé que le détenu est placé dans une cellule individuelle pour le priver de contacts avec les autres militants du Hirak. La direction de la prison le soupçonnerait d'avoir incité les autres détenus à entamer cette grève de la faim. Le frère d'Ahamjik a indiqué, par ailleurs, que «tous les détenus du Hirak appellent les acteurs politiques, associatifs, ainsi que tout le peuple marocain à participer massivement le 8 juillet à la marche nationale en leur soutien».

F.M./agences

Sahara occidental

## Appel à accorder davantage d'importance à la situation des droits de l'Homme

Les ambassadeurs de 16 pays des cinq continents ont appelé jeudi le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU à la nécessité d'accorder davantage d'importance à la situation des droits de l'Homme dans les villes occupées du Sahara occidental. Les diplomates ont également mis en avant la nécessité de soutenir le rapport du Secrétaire général de l'ONU qui a constaté la situation des sahraouis dans les camps de réfugiés et dans la partie occupée suite à l'absence d'une solution à la question du Sahara occidental garantissant à son peuple

le droit à l'autodétermination conformément aux résolutions onusiennes pertinentes. Les ambassadeurs ont ajouté dans une intervention lue en leurs noms par l'ambassadrice de l'Afrique du Sud auprès du Conseil, lors d'une plénière consacrée au débat autour du dixième point de l'ordre du jour du Conseil des droits de l'Homme, que le rapport 2018 du SG de l'ONU a abordé les cas de torture et de répression dont sont victimes des civils sahraouis dans les territoires occupés du Sahara occidental, particulièrement les défenseurs des droits de l'Homme.

L'ambassadrice de l'Afrique du Sud auprès du Conseil a conclu son intervention en réitérant, au nom des seize pays, son appel en direction des bureaux du Commissariat pour coopérer avec le SG de l'ONU à travers l'envoi de délégations techniques au Sahara occidental conformément à la teneur du rapport soumis par le Haut commissaire aux droits de l'Homme lors des travaux de la 38e session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU tenu le mois dernier.

Sara H./APS

Libye

## L'OIM demande que les migrants secourus en mer ne soient plus détenus

Le directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a réclamé jeudi à Tripoli que les migrants secourus ou interceptés en Méditerranée par les gardes-côtes Libyens, ne soient plus détenus.

L'Américain William Lacy Swing a indiqué dans une déclara-

tion à la presse avoir «suggéré» à ses interlocuteurs Libyens d'«essayer de rompre le lien entre le retour de haute mer en Méditerranée et la détention». Selon lui, les migrants secourus devront être placés dans des «centres d'accueil pour être ensuite renvoyés chez eux, sans être mis en détention». M. Swing

a ajouté que son organisation avait aidé au rapatriement de 35 000 migrants qui étaient détenus dans les centres de rétention à Tripoli, depuis le sommet Union européenne - Union africaine, fin novembre à Abidjan. 10 000 autres ont été rapatriés par voie terrestre via Agadez au nord du Niger.

Un groupe de travail avait été créé lors de ce sommet, composé de l'UE, de l'UA, de l'OIM et du Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), en vue d'accélérer l'évacuation de milliers de migrants.

A.O.



Par Mendaci Mohamed

Une année après le lancement en production de la première Škoda Octavia assemblée à l'usine Sovac Production, avec ses deux finitions Ambition et Style, une nouvelle offre très

riche est lancée dès demain dans l'ensemble du réseau Sovac. Trois nouvelles finitions viennent remplacer, en effet, les deux finitions existantes, pour ainsi adapter l'offre aux besoins d'une clientèle diversifiée, plus large, mais toujours fidèle à la catégorie des grandes berlines.

## Commercialisée sous le même bloc moteur que les précédentes versions : 2.0 TDI

143 CH, la nouvelle gamme Octavia sera composée d'une finition entrée de gamme Business, qui est exclusivement adaptée aux exigences des entreprises, avec un positionnement prix renouvelé, puisqu'elle sera proposée à 3 149 000 DZA.

En perpétuelle recherche de satisfaction de sa fidèle clientèle, Škoda Algérie lance une offre intermédiaire entre les deux modèles d'entrée de gamme et

Sovac Production

# Nouvelle offre Škoda Octavia

le plus équipé.

Il s'agit de la nouvelle offre Octavia Clever, qui confirme la politique commerciale de la marque d'offrir le meilleur positionnement qualité /prix et renforcer son leadership sur le segment des berlines compactes. Octavia Clever est conçue pour les jeunes cadres, qu'ils soient chefs d'entreprises, enseignants, médecins et autres. Cette nouvelle offre est proposée à 3 699 000 DZD.

Pour les plus exigeants des clients d'Octavia, toujours en quête de plus de confort, de technologie et de prestige, l'édition spéciale Laurin & Klement,

est la réponse de Škoda. Elle est commercialisée pour la première fois en Algérie, en remplacement de la version style, mais elle s'embarque avec une offre d'équipements exceptionnelle et exclusive.

Baptisée «Laurin & Klement» en hommage aux deux fondateurs de la marque tchèque, cette finition haut de gamme incarne le style, l'élégance et la perfection. Elle se distingue particulièrement par sa signature raffinée «Laurin & Klement» et ses jantes en alliage «Turbine Anthracite de 18». Elle est parfaitement unique pour un prix de 4 500 000 DZD.

## Renault Algérie

# Offre de bourses pour étudier à l'ESAA

Renault Algérie favorise l'émergence de talents algériens en finançant des formations d'excellence à l'ESAA, leur offrant ainsi une intégration optimale dans la vie professionnelle.

Renault Algérie offre jusqu'à 10 bourses afin de poursuivre des formations d'excellence en Master 1 et en Master 2 à la prestigieuse Ecole Supérieure Algérienne des Affaires et appelle les étudiants algériens de moins de 24 ans et titulaires d'une Licence (Bac+3) ou d'un Master 1 (Bac+4) à envoyer leurs candidatures, constituées d'un CV et d'une lettre de motivation, avant le 25 juillet sur l'e-mail suivant : bourses.esaa@renault.com

Le constructeur compte, à travers ce programme, permettre à de brillants étudiants, qui n'en auraient pas forcément les moyens, d'intégrer l'ESAA, et d'exploiter, ainsi, pleinement leur potentiel afin d'amorcer leur carrière professionnelle dans les meilleures conditions. Une fois choisis, après un processus de sélection exigeant, les étudiants qui auront bénéficié d'une bourse

se pourront compter sur l'encadrement du Groupe Renault pour les guider et les coacher tout au long de leur formation.

Avec cette action de soutien à l'éducation, le Groupe Renault, engagé dans le développement de la filière automobile algérienne naissante et dans la formation aux métiers de l'automobile, entretient sa démarche citoyenne et compte faire émerger des talents algériens en les formant et en leur offrant des perspectives d'emploi en Algérie afin qu'ils contribuent à l'essor du

Renault Algérie  
Partenaire de l'excellence

Renault Algérie offre jusqu'à 10 bourses pour intégrer l'Ecole Supérieure Algérienne des Affaires à la rentrée. Postulez en envoyant votre CV et votre lettre de motivation à bourses.esaa@renault.com avant le 25 juillet 2018.

Conditions :  
- Être âgé de moins de 24 ans et être titulaire d'une licence universitaire ou d'un Master 1 obtenu après une grande école ou d'une université reconnue par l'enseignement supérieur

Décrochez une bourse pour un Master à l'Ecole Supérieure Algérienne des Affaires grâce à Renault Algérie

secteur automobile.

Monsieur André Abboud, directeur général du Groupe Renault en Algérie, a déclaré,

concernant cette initiative, que «Renault est fière de permettre à de brillants étudiants algériens d'accéder à des cursus d'excellence comme ceux de l'ESAA.

En plus du financement de leurs études, ces jeunes boursiers seront coachés et accompagnés, et se verront offrir des perspectives au sein du Groupe Renault.

Cette nouvelle initiative nous aidera à contribuer davantage au développement du secteur et de l'industrie automobile, dont l'essor repose principalement sur les efforts de professionnels formés et qualifiés».

## Assemblée à l'usine de Sovac Relizane

# La Seat Leon arrive dans sa version FR



Annoncée il y a plusieurs semaines, la Seat Leon arrive en Algérie, via l'assemblage, à l'usine de Relizane Sovac Production. Elle sera présentée dans sa version FR. Les commandes seront ouvertes dès demain dans l'ensemble du réseau Sovac. Le véhicule sportif le plus admiré par les jeunes clients de Seat est enfin sur le catalogue. Elle est de retour pour renouer avec ses fans afin de leur offrir de nouvelles sensations de sportivité et de dynamisme. La Seat Leon se caractérise par une structure aux courbes contemporaines et emblématiques, pour une apparence qui sort de l'ordinaire et qui s'intègre à n'importe quelle activité. En matière de volume, elle joue dans la cour des grands et per-

met aux passagers de profiter pleinement des petits bonheurs de la vie. Les projecteurs Full LED de la Seat Leon forment un spectacle visuel à part entière. Cet équipement exceptionnel marie avec brio esthétique, progrès technologiques et sécurité. Un esthétique confirmé d'avantage avec les jantes en alliage 18" et le Pack extérieur FR et le Spoiler arrière FR avec ses deux sorties chromées. L'on remarque également sur le design extérieur le vitrage arrière surteinté et l'entourage des vitres en chrome, ainsi que le toit ouvrant panoramique.

L'habitacle de la Seat Leon a été conçu pour le confort de ses passagers, mais surtout pour celui de son conducteur. Avec une sellerie de qualité et des

volumes généreux, elle propose un tout nouveau tableau de bord orienté conducteur ainsi qu'une console centrale avec éclairage LED. Cet agencement ergonomique permet d'accéder simplement à toutes les fonctionnalités exceptionnelles de cette voiture.

Sous le capot, la Seat Leon FR embarquera le célèbre bloc du Groupe Volkswagen, à savoir le moteur 2.0 TDI 140 CH – vitesse manuelle à 6 Rapports. De l'intérieur, l'allure sportive garde toute sa position, en affichant des Sièges sport FR en tissu, un volant cuir multifonctions avec liseré rouge, un frein à main et levier de vitesse en cuir avec surpiques Mystic et bien sûr dispose d'un démarrage sans clé. Pour ce qui est du système multimédia, la Seat Leon FR affiche un écran couleur 8", 6 haut-parleurs et une prise AUX-In et USB, plus Bluetooth.

En sécurité, rien n'est laissé au hasard. Le conducteur animé par la sportivité et le dynamisme peut rouler en toute sécurité à bord de sa Leon FR, car en plus de l'ABS, l'ESC, les airbags frontaux et latéraux, la Leon FR est dotée de régulateur de vitesse, pour rappeler à la sagesse les plus aventureux, mais aussi l'avertir en cas de fatigue par le son détecteur de fatigue et pour bien positionner sa voiture sur

les aires de stationnement, inutile de faire beaucoup de manœuvres, le système d'aide au stationnement à l'avant et à l'arrière avec caméra de recul sera le guide par excellence pour le conducteur. Disponible en commande dès demain, la Seat Leon FR est proposée au prix de : 3 549 000 DA.

Cima Motors-Hyundai

## Des livraisons en «15 minutes»

CIMA MOTORS, distributeur et représentant officiel de Tahkout Manufacturing Company, annonce une livraison en «15 minutes» durant le Salon de l'automobile et du motocy cle Tiemcen «PROMO AUTO».

Livraison 15min Chrono au salon de l'auto de Tiemcen.

Santa Fe Creta GL CRDI

Ainsi, quatre modèles sont concernés par cette livraison rapide et ce, dans la limite du stock disponible, fait savoir Cima Motors. Ces modèles sont la Hyundai Accent, la I30, le Santa Fe et le Creta en motorisation CRDI.

Tarifs des modèles Hyundai concernés (selon stock) :

- Accent HB GL 1.4 ess 107ch BVM : 1.777.700
- Accent HB GL 1.4 ess 107ch BVA : 1.899.900
- Accent Sedan GL 1.4 ess 107ch BVM : 1.777.700
- Accent Sedan GL 1.4 ess 107ch BVA : 1.899.900
- I30 1.6 ess 123ch BVA : 2.979.900
- Creta GL 1.6 CRDi 128ch BVA (4x2) : 2.988.800
- Santa Fe GLS 2.2 CRDi 197ch BVA (4x4) : 5.187.000





## Accord nucléaire

# Les grandes puissances font une offre à l'Iran

■ Les Européens, la Russie et la Chine, pressés de faire des propositions concrètes pour garantir la survie de l'accord sur le nucléaire, rencontraient hier à Vienne les responsables iraniens avec une « offre » qu'ils estimaient suffisamment « attractive » pour que Téhéran reste engagé dans le pacte.

Par Rosa C.

« **N**ous formulons une offre que nous trouvons attractive pour que l'Iran puisse continuer à commercer avec les entreprises européennes en dépit du retour annoncé des sanctions américaines », a déclaré à la presse le ministre allemand des Affaires étrangères, Heiko Mass, avant le début de la réunion dans la capitale autrichienne qui a commencé vers 09h00 GMT. Mais le président iranien Hassan Rohani a tempéré les attentes et fait monter la pression dès la veille de la rencontre des chefs de la diplomatie des cinq puissances restant partie à l'accord (Allemagne, Chine, France, Royaume-Uni, Russie) avec leur homologue iranien Mohammad Javad Zarif. Le paquet de mesures « ne répond

pas à toutes les exigences de la République islamique », a indiqué M. Rohani au président français Emmanuel Macron lors d'un échange téléphonique, selon l'agence de presse officielle iranienne Irna. « Ce ne sera pas la dernière discussion sur ce sujet entre l'Iran et ses partenaires », a reconnu M. Mass, admettant également que les Européens « ne pourraient pas tout compenser ». Mais ils veulent « montrer à l'Iran qu'un retrait aurait plus de désavantages qu'un maintien dans le pacte », a-t-il ajouté.

L'Iran tente d'obtenir des pays européens des compensations économiques au désengagement fracassant des Etats-Unis qui ont dénoncé l'accord début mai, le jugeant trop laxiste. Téhéran a menacé à plusieurs reprises de reprendre l'enrichissement d'uranium. Le pacte historique de 2015 soumet l'Iran à



PH. &gt; D. R.

un strict contrôle de ses activités nucléaires visant à empêcher le pays d'accéder à l'arme atomique. La contrepartie de l'accord pour l'Iran fut la levée des sanctions économiques internationales avec la perspective de nouveaux investissements.

Or depuis que le gouvernement américain de Donald Trump a dénoncé le texte, la perspective du retour des sanctions américaines a commencé à faire fuir les investisseurs étrangers. Le constructeur automobile français Peugeot, l'armateur danois de navires pétroliers Maersk Tankers se préparent à quitter le pays. Le Français Total risque de retirer d'un projet de développement du vaste champ gazier iranien Pars Sud. La renouveau de hier doit donner « une impulsion » en vue de protéger les intérêts des acteurs écono-

miques, avait annoncé le vice-ministre des Affaires étrangères russe Sergueï Riabkov.

Téhéran ne cache pas son impatience. « Le temps des négociations arrive à son terme », avait prévenu début juin le président du Parlement iranien, Ali Larjani.

Dans sa liste de conditions présentées fin mai, le guide suprême de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, a notamment demandé une garantie sur les ventes iraniennes de pétrole et sur les transactions commerciales.

Le chef de la diplomatie allemande n'a pas détaillé le contenu de l'offre européenne, citant des propositions déjà connues : une loi dite « de blocage », dont les effets sont incertains, visant à contrer les effets des sanctions américaines sur les entreprises européennes voulant investir en

Iran ; un mandat élargi de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour soutenir les investissements européens en Iran. « Nous essayons maintenant de voir les possibilités de maintenir ouverts les canaux de paiement avec l'Iran », a ajouté M. Mass. Signe de l'urgence, alors que les premières sanctions américaines doivent être réimposées début août, le président iranien Hassan Rohani était à Genève et à Vienne cette semaine où il a plaidé pour la sauvegarde de l'accord.

« Tant que c'est possible pour l'Iran, nous resterons partie à l'accord, nous ne quitterons pas le JCPOA (le sigle officiel de l'accord, ndlr), à la condition que nous puissions aussi en profiter », a dit ce conservateur modéré réélu en 2017.

R. C.



## Points chauds

### Défense

Par Fouzia Mahmoudi

**A** lors qu'en France la banlieue nantaise est depuis quelques jours le théâtre de violences urbaines suite à la mort d'un jeune homme tué par un policier, la réponse des responsables politiques à cette situation diffère, comme l'on pouvait s'y attendre, selon que les intervenants soient de gauche ou de droite. Ainsi, du côté de La France Insoumise l'on suggère que les méthodes de travail de la police soient revues pour rétablir « la confiance avec la population ». « Ça révèle une situation », a d'abord affirmé le député LFI Alexis Corbière. « Souvent des habitants des quartiers ont un rapport difficile à la police ». « Elle fait un travail très délicat aussi la police, elle est indispensable », a poursuivi le député, « mais il y a beaucoup de témoignages et même de réalités qui montrent qu'il y a parfois un rapport brutal vis-à-vis de la population ». Évoquant le refus des policiers de voir instaurer des récépissés à l'occasion de contrôles d'identité, Alexis Corbière a souligné : « Je le dis vraiment avec respect, je pense qu'il faut qu'ils comprennent et l'exemple de Nantes est là, il y a un souci, arrêtons de nous fermer les yeux ». Mais du côté de la droite, le discours est bien différent et le président des Républicains Laurent Wauquiez a demandé de son côté que soit respectée une « présomption de défense » des forces de l'ordre, souhaitant qu'« au moins on laisse l'enquête se dérouler ». « Moi, entre d'un côté un malfaiteur, poursuivi pour trafic de stupéfiants, et de l'autre côté les forces de police, je demande que la présomption d'innocence soit du côté des forces de l'ordre », a-t-il déclaré. Il a également reproché au gouvernement de « ne rien avoir fait depuis un an » pour donner aux policiers les moyens supplémentaires dont ils auraient besoin, malgré leur « cri d'alerte », et a estimé qu'« on assiste à une déliquescence de l'autorité et de l'ordre régulier, parce qu'on ne défend pas suffisamment nos forces de l'ordre ». Interrogé pour savoir si les policiers devaient être autorisés à utiliser leur arme, Wauquiez a noté qu'« il y a des règles, elles existent, ce sont celles de la légitime défense ». « Je ne suis pas procureur, je n'étais pas sur place, mais il y a une chose en revanche, c'est que je n'aime pas que dans le doute, on accable les policiers ». Soulignant qu'ils « interviennent dans des situations extrêmement difficiles », il a demandé qu'« au moins on laisse l'enquête se dérouler et que d'abord il y ait une présomption qui est une présomption de défense de nos forces de l'ordre ». « Ne comptez pas sur moi avant que l'enquête se déroule pour accabler la police », a-t-il insisté. Estimant qu'« il n'y a rien qui justifie cette violence », et qu'il n'y a en particulier « pas d'excuse sociale », il a dit être frappé par le fait qu'« on finit par s'habituer à ces images » de violences urbaines. « Est-ce qu'il faut des faits divers pour que dans notre pays on prête attention à la situation des policiers ? », s'est-il interrogé. Reste à savoir comment le gouvernement mené par l'ancien bras droit d'Alain Juppé, Edouard Philippe, réagira aux violences après les avoir condamnées, et lequel des deux points de vue il privilégiera.

F. M.

### Proche-Orient

## La démolition par Israël d'un village bédouin palestinien temporairement bloquée

**L**a Cour suprême israélienne a temporairement bloquée la démolition par les autorités israéliennes d'un village bédouin palestinien de Cisjordanie occupée, où des bulldozers sont en place, dans un contexte d'inquiétudes diplomatiques.

Dans une injonction émise tard jeudi et publiée hier sur son site internet, la Cour demande aux autorités de surseoir à la démolition de Khan al-Ahmar, au moins jusqu'au 11 juillet, le temps que l'Etat d'Israël examine une demande des habitants.

Selon un avocat israélien des villageois, Shlomo Lecker, les villageois ont en effet soumis jeudi une demande de permis pour reconstruire le village à son emplacement actuel. Khan al-Ahmar, hameau de 173 habitants situé à l'est de Jérusalem près de colonies israéliennes, est principalement constitué de logements et structures de fortune, comme c'est généralement

le cas des villages bédouins de la région. La Cour suprême avait rejeté en mai un appel des habitants contre la démolition de ce village, dont les autorités israéliennes estiment qu'il a été construit illégalement.

Les habitants et des organisations de défense des droits de l'Homme soulignent, eux, que l'obtention par des Palestiniens de permis de construire de la part d'Israël est pratiquement impossible dans ce secteur de Cisjordanie occupée, où Israël contrôle la gestion des affaires civiles.

Les autorités israéliennes ont proposé aux habitants de s'installer ailleurs dans la région.

Angela Godfrey-Goldstein, militante israélienne des droits de l'Homme, a dit à l'AFP que la pression diplomatique avait pu jouer un rôle dans cette décision de la Cour suprême.

Jeudi, des diplomates européens s'étaient rendus à Khan

al-Ahmar pour soutenir les habitants. Ils avaient notamment demandé à visiter l'école du village, financée par plusieurs pays européens, mais la police israélienne leur en avait refusé l'accès.

« Nous voulions manifester notre solidarité à ce village menacé de destruction, pour des raisons humanitaires (...) et parce que c'est un enjeu majeur de droit international », avait déclaré le consul général de France à Jérusalem, Pierre Cochard, estimant que la démolition serait « une violation très claire » d'une des Conventions de Genève.

Le coordinateur humanitaire de l'ONU dans les territoires palestiniens, Jamie McGoldrick, avait de son côté appelé les autorités israéliennes à cesser les « mesures qui pourraient conduire à un transfert forcé des Palestiniens ».



## Archéologie

# Une stèle millénaire découverte à Tizi-Ouzou

■ Une stèle millénaire a été découverte au mois de juin au village Tizi Tzouguert, dans la commune d'Ait Aissa Mimoune (à 10 km au nord-est de Tizi-Ouzou), a-t-on appris jeudi auprès de sources locales. La stèle représentant le buste d'un vieillard, taillée en pierre, mesurant 40 sur 50 centimètres et pesant environ 25 kilogrammes, est actuellement conservée à l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés de Tizirt.

Par Abia Selles

Une stèle millénaire a été découverte au village Tizi Tzouguert, dans la commune d'Ait Aissa Mimoune (Tizi-Ouzou) et elle est actuellement conservée à l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés de Tizirt (OGEBCP). «Nous sommes certains de l'authenticité de la pièce, mais pas en mesure, pour l'heure, de déterminer avec exactitude sa datation, car elle ne contient pas beaucoup d'éléments d'indication qui puissent aider à la situer», a expliqué Hamdad Belkacem, archéologue et administrateur de l'Office.

Cependant, a-t-il précisé, «l'ensemble des avis de spécialistes, recueillis jusque-là, s'accordent à dire que la pièce est une représentation berbère et non romaine ou phénicienne, en attendant l'analyse et l'étude sérieuse de tous les éléments qu'elle comporte».

Une campagne de prospection sur les lieux de la décou-

te pour tenter de trouver d'avantage d'éléments pouvant aider à son identification sera organisée prochainement par l'OGEBCP et les archéologues de la Direction de la culture de la wilaya.

Par ailleurs, cette découverte, a souligné Belkacem Hamdad, «n'est pas la première dans la région qui recèle beaucoup de sites portant des gravures ou peintures rupestres, déjà inventoriés, notamment, entre le village Thala Bouzrou et Boudjima». La légende populaire évoque l'établissement, par le passé, d'un royaume berbère dans la région, exactement au village Thaqviit. «Ce qui explique un peu toutes ces traces et qui peut laisser croire que la stèle découverte serait la représentation du chef de ce royaume». La stèle, à moitié émergée de terre, a été découverte aux abords du village Tizi-Tzouguert par des enfants qui jouaient dans les environs qui ont vite fait d'alerter des habitants du village.

A. S./APS



## La bande dessinée en Algérie

### Plusieurs jeunes artistes à suivre

La bande dessinée algérienne n'avait pas tardé à gagner ses lettres de noblesse alors même que son introduction dans la famille élitiste des arts était encore sujette à polémique ailleurs. Très tôt, le support qu'elle offrait à l'expression artistique a permis à la population de retrouver son quotidien et ses travers sous la plume de la génération de Slim, Ahmed Haroun et Mahfoud Aïder. Une pratique populaire qui a sauté une génération – pour les raisons que nous connaissons –, resurgissant en force avec l'avènement des réseaux sociaux et les possibilités nouvelles offertes aux jeunes créateurs de partager leurs dessins. Voici leurs histoires :

Saïd Sabaou, né à Alger en 1988, est le premier Algérien à être exposé au Musée international du manga et de la BD à Kyoto. Malgré son talent et le fait qu'il ait été nourri depuis la tendre enfance aux shonens phares comme Dragon Ballet Saint Seiya, le mangaka ne s'est véritablement lancé que suite à une maladie qui

lui a permis de prendre conscience de la vocation à laquelle il devait se destiner. À 23 ans, il publie deux tomes de *Mondialé !* (2011) et un an plus tard sa saga inspirée des jeux Street Fighter, *Houma Fighter* (2012-2013) en deux tomes également. D'abord humoristique, sa plume devient plus dramatique avec *Le prix de la liberté* (2013), un manga avec pour thème la révolution algérienne, et *Lucyus* (2015). Il serait actuellement en train de travailler sur un film et une série. À suivre ! Nawel Louerrad, née à Alger en 1980, est celle qui a commencé le plus tardivement à faire de la bande dessinée. Après des études en scénographie et une brève expérience dans le théâtre, ses dessins à l'encre paraissent pour la première fois dans la revue spécialisée «*El Bendir*» en 2011, et dans «*El Watan Week-end*» au cours de la même année. Elle publie ses *Vêpres algériennes* en 2012, subliment des corps en trois dimensions avec une narration élaguée, mais obsédante. En 2013, et après

avoir participé à l'album collectif *Monstres* (2011) – exposé au 15<sup>e</sup> Festival de la BD d'Erlangen –, elle récidive avec *Bach to black*, clin d'œil au compositeur baroque et à la chanteuse soul. À la faveur du 20<sup>e</sup> SILA, elle sort sa dernière bande dessinée en date, *Regretter l'absence de l'Astre* (2015). Togui (Samir Toudji), né à Alger en 1982, dessine depuis qu'il a l'âge de tenir un crayon. À 24 ans et après avoir suivi un parcours tortueux entre l'USTHB et l'École des beaux-arts, il se lance dans une carrière de graphiste. Deux ans après, il obtient le prix du Jeune Talent lors de sa participation au FIBDA, pour lequel son personnage est présenté pour la première fois. En 2009 il participe à l'album collectif *La BD conte l'Afrique* et un an plus tard il publie *Togui Diary*, un album où ses déboires en tant que bédésiste sont illustrés avec toute l'auto-dérision qui le caractérise. Togui a collaboré depuis avec IT Mag ainsi que dans la revue BD autobiographique française *Egoscopie* et initié l'album collec-

tif engagé *Freelestone* (2015), élu meilleur fanzine de la 8<sup>e</sup> édition du FIBDA. Sofiane Bulle-askri (Sofiane Belaskri), né à Oran en 1992, est le cadet de cette sélection. S'il a découvert la bande dessinée à 16 ans, il ne tarde pas à publier son premier manga, *Drahem* (2011), à l'âge de 19 ans. Il participe la même année au concours «Jeunes Talents», où il remporte le deuxième prix pour une œuvre plus courte, *El-Moudjahid*, qu'il finit par élever en un plus tard et rebaptiser *Le vent de la liberté* (2012). Collaborant sur *Monstres* et *Waratha* (2012), il fait partie des artistes à qui, «Reframe», une exposition financée par la European Cultural Commission, fait appel en 2013 dans le cadre de la promotion de nouveaux talents dans la bande dessinée.

Delou, née à Alger en 1988, est celle à laquelle s'identifie une vaste majorité de jeunes Algériennes. À travers les scènes de vie estudiantine et domestique qu'elle dépeint régulièrement, elle livre une vision dénuée de stéréo-

types du quotidien d'une jeune Algérienne, sur un ton léger et d'un coup de crayon épuré. Publiant principalement sur Facebook, elle a participé néanmoins aux albums collectifs *Monstres*, *Waratha* et *Freelestone*. Chahine Ladjouze, né à Alger en 1980, dénote par rapport aux autres bédésistes algériens pour sa touche comics. Inspirés de l'univers des X-Men, et plus particulièrement du travail de Joe Madureira, ses personnages se rapprochent très souvent de l'archétype du superhéros américain.

R. C.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie d'Arts Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger - Centre)

Jusqu'au 12 juillet :

Exposition de peinture de l'artiste Aïssa Khelifi.

Galerie d'art «Couleurs et patrimoine» (El Biar)

Jusqu'au 7 juillet :

Une exposition de l'artiste Abderrahmane Lebouachka nommée «Dziriet».

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)

Vendredi 26 juillet à 22h30 :

Concert de Lamia Aït Amara.

Théâtre de verdure Laâdi-Flici (Bd Frantz-Fanon, Alger)

Jedi 26 juillet :

Lucky Seven présente un concert du groupe Gnawa Diffusion. Prix d'accès : 2 000 DA.

## Prévu en juillet courant à Oran et Constantine

### Le spectacle «Underwater Bubbles Show» est de retour

Attirez des bulles de toutes tailles, de toutes formes et par milliers. «Underwater Bubbles Show» propose un spectacle enchanteur et rafraîchissant en juillet à Oran et Constantine.

La troupe «UWB», venue tout droit de Lettonie, revient en Algérie. Cette année avec des spectacles à Constantine et Oran, du 19

au 30 juillet 2018. La représentation avait remporté un franc succès l'an passé à Alger où petits et grands ont été enchantés à l'Opéra. La troupe promet un encore tout aussi étonnant, avec plus de bulles, des acrobates et des sirènes au plus grand bonheur des enfants.

Le monde féérique de «Underwater

bubbles» sera à Oran du 19 au 23 juillet. Puis à Constantine du 27 au 29 juillet. L'événement est organisé par l'Office national de la culture et de l'information. A Oran, ce sera à l'auditorium de l'hôtel Le Méridien, quant à Constantine ce sera à la grande salle Ahmed-Bey. Chaque spectacle commencera à 21h00.





## Ligue 2 Mobilis

**Zeghdoud, nouvel entraîneur de l'ASM Oran**

**L'ENTRAINEUR** Mounir Zeghdoud a été nommé mercredi à la tête de la barre technique de l'ASM Oran, a appris l'APS de la direction de ce club de Ligue deux algérienne de football.

Zeghdoud, qui avait raté de peu l'accession en Ligue 1 la saison passée avec la JSM Béjaïa, succède à Salem Laoufi, parti à l'USM El Harrach, relégué en Ligue 2, après l'expiration de son contrat. L'ASMO avait terminé à la sixième place le championnat de l'exercice précédent, alors qu'elle ambitionnait au départ à

obtenir l'une des trois premières places donnant accès à la cour des grands que l'équipe avait quittée il y a deux saisons.

Avant l'arrivée de Zeghdoud, la direction oranaise a engagé six nouveaux joueurs. Il s'agit du gardien de but, Henan, qui effectue pour l'occasion son retour dans son club d'origine après un passage chez le voisin le SCM Oran, Zaidi (MB Hassasna), Bencheikh (US Biskra), Hamidi (MC Oran), Berramla (JS Skikda) et Hichem Chérif (MO Béjaïa).

APS

## Ligue professionnelle 1

**Mohamed Herida et Oussama Aggar rejoignent le DRB Tadjenanet**

**LES JOUEURS** Mohamed Herida et Oussama Aggar ont officiellement rejoint les rangs du DRB Tadjenanet (ligue professionnelle 1 Mobilis de football), apprend-on mercredi de l'administration du club.

Respectivement ancien défenseur central du NA Hussein Dey et attaquant du MO Béjaïa et ancien joueur dans la sélection nationale des moins de 21 ans, Herida et Aggar ont signé, mardi soir, leurs contrats pour deux saisons au bureau du

club au stade Chahid Lahoua-Smaïl, a précisé la même source.

La DRB Tadjenanet a repris, par ailleurs, ses entraînements, il y a 5 jours, sous la direction de l'entraîneur tunisien Hamadi Eddou. Selon la même source, la commission d'homologation des stades de la Ligue professionnelle de football inspectera mercredi le stade Lahoua-Smaïl, qui connaît actuellement des travaux d'installation de l'éclairage sur son terrain.

## Ligue 1 professionnelle/Transferts

**Izghouti rejoint le DRB Tadjenanet**

**LE JOUEUR** Izghouti Mohamed Adem, ancien milieu de terrain de CR Belouizdad, a rejoint officiellement le DRB Tadjenanet (Ligue 1 mobilis), a-t-on appris mercredi du club.

La signature du contrat entre le milieu de terrain et l'adminis-

tration du club a eu lieu mercredi soir au siège de l'équipe à Tadjenanet, ajoute la même source.

En vertu de ce contrat, la nouvelle recrue portera le maillot de DRB Tadjenanet durant deux saisons.

## Echecs

**150 joueurs présents au coup d'envoi de l'Open national**

**PRÈS** de 150 joueurs (garçons et filles) sont présents à l'Open national des échecs qui a débuté jeudi à la salle omnisports Lamrani d'El-Mouradia (Alger), à l'occasion des festivités du 56<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse en présence des autorités locales de la commune éponyme. Les échéphiles sont issus de différents clubs du pays à savoir Alger, Béjaïa, Blida, Boumerdès, Constantine, Djelfa, El-Milia, M'sila, Tiaret, Tipasa, Tizi-Ouzou, auxquels s'ajoute une sélection de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) composée de 3 joueurs.

Après l'inauguration officielle de la salle nouvellement construite et l'exécution de l'hymne national, le coup d'envoi de la compétition a été donné avec le déroulement de six rondes jeudi et qui se poursuivra jusqu'à vendredi, avec le déroulement des trois dernières rondes (7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> rondes).

Organisée sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger en étroite collaboration avec la Ligue d'Alger des échecs et l'APC d'El-Mouradia, cette compétition nationale individuelle enregistre

la participation des meilleurs échéphiles d'élite, dont la famille Nassr, présente avec six joueurs. Elle est dirigée par l'arbitre international et membre de la Fédération algérienne des échecs (FADE), Mounir Cherrad, en compagnie des arbitres Ghimouz Chakib et Mohamed Abdessadok. Sur le plan technique, l'Open national est programmé selon le système suisse dirigé avec 9 rondes à la cadence de 25 minutes au finish. Il est doté de plusieurs prix et cadeaux importants. Tous les moyens humains et matériels sont mobilisés pour la réussite totale de cet événement qui coïncide avec cette importante date historique du recouvrement de l'indépendance nationale.

**Tennis / Championnats arabes 2018 des U11 et U12****L'Algérie avec dix représentants au Caire**

**DIX JEUNES** tennismen algériens (six garçons et quatre filles) représenteront les couleurs nationales aux prochains Championnats arabes des moins de onze ans et des moins de douze ans, prévus du 25 au 30 juillet en Egypte, a appris l'APS mercredi auprès de la Fédération algérienne de la discipline.

Il s'agit de Chérif Amir, Belkacemi Zakaria, Zarbout Lotfi, Abdelhamid Abdelamek, Bekrar Elyes et Bey Djamel-Dine chez les garçons, ainsi que Kaïdi Sérine, Benamar Melissa, Mebariki Rawan et Zerhouni Neila chez les filles.

## Karaté Do / Championnat national senior

**Près de 1 400 athlètes attendus ce week-end à Alger**

■ Environ 1 400 athlètes (messieurs/dames), issus de 40 Ligues de wilaya, participeront au Championnat national 2018 de karaté do (individuel et par équipes), prévu ce week-end à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), a appris l'APS mercredi auprès de la Fédération algérienne de la discipline.



Par Racim S.

« **C**e championnat national senior (kata/kumité) est le premier depuis l'installation du nouveau bureau fédéral. Outre son déroulement dans de bonnes conditions, nous souhaitons que cette compétition relance la discipline sur les plans continental et mondial », a indiqué le président de la Fédération, Slimane Mesdoui. Le fait que la compétition soit retransmise en direct sur le petit écran devrait constituer une motivation supplémentaire pour les athlètes, car le fait de se retrouver sous les projecteurs

devrait les inciter à se transcender.

Ce championnat national 2018 sera l'occasion également pour la direction technique nationale (DTN) de découvrir de nouveaux talents, susceptibles de renforcer les rangs de sélection nationale, qui a décroché deux médailles aux Jeux méditerranéens de Tarragone (1 or et 1 bronze).

Suivant le programme de compétition, dévoilé mercredi par la Fédération, les éliminatoires des épreuves de kata (messieurs/dames), individuel et par équipes, seront les premiers à se dérouler. Ce sera le jeudi, entre 9h00 et 13h00, et elles

seront suivies du repêchage, puis des épreuves de kumité par équipes (messieurs/dames), qui elles ont été programmées à partir de 18h00.

Par ailleurs, la sélection nationale (juniors) a échoué dans sa quête de qualification aux prochains Jeux olympiques de la jeunesse, prévus en Argentine, puisqu'aucun des karatékas engagés dans le tournoi qualificatif de Belgrade n'a réussi à décrocher son billet.

Malgré la déception, Mesdoui a considéré que le tournoi de Belgrade a été l'occasion pour les jeunes athlètes algériens de « se frotter au haut niveau ».

R. S.

## Stade Rennais/ Transfert

**Ramy Bensebaini proche d'Everton**

**L**e défenseur international algérien Ramy Bensebaini est sur le point de quitter le Stade Rennais (Ligue 1 française) pour rejoindre le club anglais d'Everton (Premier league), rap-

porte mercredi le magazine *France football*. Selon la même source, Everton est en négociations très avancées depuis plusieurs jours avec Rennes pour le transfert de son défenseur poly-

valent Ramy Bensebaini. Selon la presse anglaise, son indemnité de transfert pourrait tourner autour de 15M€. L'affaire pourrait très rapidement se conclure.

Sous contrat jusqu'en juin 2020, l'ancien joueur de Paradou AC a réalisé une bonne saison avec le club breton contribuant à sa qualification pour l'Europa League. Agé de 23 ans, Bensebaini avait pris part aux deux derniers matchs amicaux de la sélection algérienne contre le Cap Vert (défaite 2-3) avec un but, et le Portugal (défaite 3-0). Pour remplacer l'international algérien, le club breton devrait tenter d'attirer Fernando Marçal (29 ans), sous contrat avec l'Olympique Lyonnais jusqu'en juin 2021.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

## Le réfectoire d'un lycée ravagé par un incendie



UN INCENDIE a complètement ravagé, avant-hier, le réfectoire d'un lycée à Ait Yahia Moussa (25 km au sud de Tizi Ouzou) avon-nous appris de sources locales. L'incendie s'est déclaré à l'aube du jeudi causant la destruction de toute la structure ainsi que le mobilier (tables, chaises et autres). Il s'est même propagé à d'autres parties de la bâtisse et réduit en cendres un véhicule stationné devant le réfectoire. Une enquête a été ouverte pour déterminer avec exactitude les circonstances de ce sinistre. H.M.

Oran, Tlemcen et Ténès

## Saisie de 116,5 kg de kif traité

DES QUANTITÉS de 116,5 kilogrammes de kif traité ont été saisies jeudi par des éléments de la Gendarmerie nationale et des garde-côtes à Oran, Tlemcen et Ténès, indique vendredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Des éléments de la Gendarmerie nationale et des garde-côtes ont saisi, à Oran et Tlemcen et Ténès, 116,5 kilogrammes de kif traité, tandis que 775 comprimés psychotropes ont été saisis à El Oued et Tlemcen, précise la même source, qui ajoute que ces opérations s'inscrivent «dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé». Dans le même contexte, des détachements combinés de

l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 5 juillet 2018 à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, un contrebandier et saisi un véhicule tout-terrain, une motocyclette, 1,3 tonne de denrées alimentaires, 5 groupes électrogènes, 6 marteaux piqueurs et 2 téléphones satellitaires, alors que des tentatives de contrebande d'une grande quantité de carburant, s'élevant à 4 086 litres, ont été déjouées à Tébessa, Souk-Ahras et El-Taref, relève le communiqué. Par ailleurs, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté 8 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen et Bordj Badji Mokhtar, conclut le MDN. Lamine Y.

Béchar

## «Noujoum Saoura» remporte le premier prix du Festival Diwane

LA TROUPE «Noujoum Saoura» de Béchar a remporté le premier prix du 11<sup>e</sup> festival national culturel de la musique et danse Diwane, dont les manifestations ont été clôturées jeudi tard dans la soirée en présence de plus de 2 000 spectateurs au «stade 18-Février» à Béchar. Le jury de cette 11<sup>e</sup> édition a classé aux deuxième et troisième places les troupes de «Ahl Diwane» et «El Houda du Diwane», représentantes respectivement les wilayas de Béchar et de Tlemcen. Les trois lauréats parti-

ciperont au prochain festival international de la musique et danse Diwane à Alger. La cérémonie de remise des trophées à ces troupes a été marquée par une représentation artistique animée tout au long de la soirée par le célèbre groupe de musique et chants patrimoniaux «Ouled Hadja Maghnia», de la ville éponyme, en présence de représentants des autorités locales. «Pour cette édition, à laquelle ont pris part en compétition sept troupes des wilayas de Mascara, Sidi Bel-Abbès, Oran, Ghardaïa,

Tindouf et Béchar (2), a été enregistrée l'apparition d'une nouvelle génération de musiciens Diwane, d'où l'assurance de la continuité des traditions musicales et chorégraphiques du genre Diwane», ont indiqué plusieurs chercheurs en patrimoine culturel, participants à cette édition. Le festival a accordé sa priorité aux jeunes groupes en leur ouvrant la scène du festival pour qu'ils puissent mettre en évidence leur création, a signalé Ammari Hamdane, commissaire du festival. K. L.

Grande-Bretagne

## Une infirmière soupçonnée d'avoir tué huit bébés en liberté provisoire

UNE INFIRMIÈRE arrêtée mardi et soupçonnée d'avoir tué huit bébés dans le nord-ouest de l'Angleterre et tenté d'en tuer six autres a été placée en liberté provisoire, a annoncé la police de Cheshire vendredi. «La femme arrêtée mardi 3 juillet a été mise en liberté provisoire en attendant la suite de l'enquête», a indiqué la police dans un communiqué. Cette enquête a un «impact énorme» sur toutes les familles (concernées), le personnel et les patients de l'hôpital, ainsi que le

public, selon le document de la police, assurant que les parents de tous les bébés «continuent d'être pleinement informés et sont soutenus durant cette épreuve» par des officiers spécialement formés. «C'est une période extrêmement difficile pour toutes les familles (...), il y a de nombreuses familles endeuillées qui cherchent des réponses sur ce qui est arrivé à leur enfant», ajoute le texte. L'infirmière, 28 ans, avait été arrêtée mardi dans le cadre d'une enquête sur la mort de 17

bébés et 15 malaises de bébés survenus entre mars 2015 et juin 2016 dans une unité néonatale du Countess of Chester Hospital, dans le nord-ouest de l'Angleterre. Les enquêteurs ont fouillé son domicile et celui de ses parents. Mardi, Paul Hugues, inspecteur de police en charge de l'enquête, cité par l'AFP, avait déclaré que l'arrestation de cette femme constituait «une étape importante» mais que «les investigations continuent». L'enquête avait été initialement lancée en

mai 2017 sur la mort de 15 bébés entre juin 2015 et juin 2016, puis élargie à de nouveaux cas. Selon un rapport publié en juillet 2016 par le Collège royal de pédiatrie et de santé infantile (RCPC), des consultants en pédiatrie s'étaient inquiétés depuis juin 2015 d'un nombre plus élevé que d'habitude de décès dans le service, dont plusieurs étaient qualifiés d'«inexpliqués» ou «inattendus».

Racim I.

## politique d'asile L'Europe durcit le texte



Loumis

Djalou@hotmail.com

Cinq individus arrêtés pour formation d'une bande spécialisée

## Grave affaire de trafic de dossiers de visa

■ Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté 5 individus à Hussein Dey (Alger) pour formation d'une bande de malfaiteurs et falsification de dossiers afin de les déposer au niveau des différents consulats selon les demandes des clients en vue de bénéficier d'un visa «régulier» et ce, en échange d'une importante somme d'argent, a indiqué vendredi un communiqué de ces services.

Par Slim O.

L'enquête préliminaire avait conclu que ces actes étaient liés à «la formation d'une bande de malfaiteurs afin de commettre des délits relatifs à la falsification de documents officiels, à l'escroquerie, au faux et usage de faux,

au chantage avec oblitération des preuves du crime, à la menace à l'arme blanche et à la non-facturation». Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent afin d'examiner leur dossier, a ajouté le communiqué. Dans le cadre de cette affaire, il a été procédé à la

saisie de «33 téléphones portables, 3 micro-ordinateurs, une tablette, un appareil photo, une imprimante, 9 passeports biométriques, des sceaux, des cartes mémoires, des CD, un registre du commerce suspicieux et des photocopies de dossiers», a noté la source. L'affaire a été déclenchée suite à une plainte déposée par un citoyen se disant victime d'une escroquerie, de faux et usage de faux et de vol de son passeport biométrique puisque la victime était l'ami du mis en cause principal qui lui avait promis de lui procurer un visa en échange de la somme de 50 millions. Après quelques jours, tous les mis en cause ont été arrêtés en possession de différents faux documents.

S. O./APS